

■ Un projet innovant ?

Démarrez-le à **Bruxelles!**



■ Sommaire

Introduction	2
Spin-Off In Brussels	4
Incubateurs technologiques	
Incubateurs académiques	6
Incubateurs régionaux	10
Structures régionales de support	18
La chaîne de création de valeurs	18

— introduction

Mesdames, messieurs,

Vous le savez, un incubateur est une structure immobilière qui accueille, à des conditions financières favorables, des spin-offs dans ses locaux le temps que celles-ci acquièrent une taille commerciale critique et puissent « voler de leurs propres ailes ». Pour favoriser cette prise d'autonomie, sont en outre prodigués au sein de l'incubateur des conseils liés au développement, technologique et managérial, de la société émergente.

L'existence d'incubateurs dans une ville comme Bruxelles est primordiale, et au bénéfice de tous (centres de recherche comme pouvoirs publics). La capitale dispose en effet d'un environnement académique de haut niveau qui contribue au renouveau du tissu industriel, entre autres par l'organisation de transferts de technologies en faveur d'entreprises nouvelles ou existantes. Ces transferts se positionnent pour une large part dans le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dans le secteur de la santé (en ce compris les biotechnologies) et, bientôt, dans le domaine de l'environnement aussi.

Dans ce cadre, la Région de Bruxelles-Capitale est fière de pouvoir stimuler les jeunes entreprises (à créer ou déjà installées sur notre territoire) et d'attirer dans la capitale belge de nouveaux investisseurs. C'est que la Région n'est qu'à 50% de son potentiel d'accueil. Il est donc temps de déployer la pleine puissance de Bruxelles en la matière, tous ensemble (incubateurs, universités, spin-offs, etc.). Et derrière l'enjeu lié à la Recherche, apparaît naturellement la question de l'Emploi. Etant donné, en effet, que certaines de ces spin-offs engendrent par la suite des entreprises à forte croissance, on réalise l'enjeu, pour l'activité professionnelle à Bruxelles, que représente l'installation de ces nouveaux d'incubateurs sur notre territoire.

La nécessité de développer une offre aussi complète que possible d'incubateurs en Région de Bruxelles-Capitale est encore exacerbée par le lancement, en cette année 2006, de l'action « Spin-Off In Brussels » (SOIB). Ce programme financera pour deux ou trois ans des chercheurs universitaires afin qu'ils montent un projet de spin-off. La Région ne se dérobera pas à ses obligations et entend bien assumer l'arrivée sur le marché de ces spin-offs qu'elle appelle ardemment de ses vœux.

Concrètement, il existait jusqu'à présent deux incubateurs en Région bruxelloise : EEBIC (dédié aux biotechnologies) et l'incubateur de l'Université catholique de Louvain (spécialisé en recherche médicale sur le cancer). Aujourd'hui, la Région lance deux nouveaux incubateurs : Solvay (tourné vers la pharmacie et la chimie) et Tweebeeek (qui présente un profil plus généraliste). Et vont encore s'y joindre, dans les deux ans, deux autres incubateurs : ICAB (dédié aux nouvelles technologies de l'information et de la communication) et Eurobiotec (orienté vers les biotechnologies). Chacun de ces incubateurs va vous être présenté succinctement dans les pages qui suivent. Cette liste, naturellement, n'a rien de limitatif, et l'avenir verra peut-être émerger de nouveaux acteurs susceptibles d'enrichir encore l'offre d'incubation en Région bruxelloise.

Ces différents incubateurs, bien évidemment, n'ont pas vocation à se concurrencer. Travaillant en étroite synergie au sein d'une coupole chargée d'homogénéiser l'offre d'incubation en Région bruxelloise, ces acteurs sont identifiés par leur domaine principal d'activités, ce qui n'exclut cependant pas des collaborations ponctuelles nouées dans d'autres secteurs.

Pour essentielle qu'elle soit, l'offre d'incubation n'est pas une garantie absolue de la réussite et de pérennisation de la spin-off. Cette dernière a également besoin d'autres outils, que la Région bruxelloise peut également lui fournir. Ainsi, l'IRSIB prodiguera tous

les conseils nécessaires en matière de recherche industrielle subsidiable, pendant que l'ABE aidera la société dans ses démarches de validation technologique et que la SRIB assistera la spin-off dans son montage financier. La SDRB, enfin, mettra à la disposition de la jeune société innovante son expertise en matière foncière. Pleinement conscient de l'importance de ce travail en réseau, j'ai veillé, par l'entremise de la présente plaquette, à détailler les missions principales assignées à chacun de ces organismes.

En définitive, la brochure que vous tenez entre les mains a pour ambition de décrire l'ensemble des services offerts par la Région en matière d'accueil et d'accompagnement des sociétés innovantes. L'offre se veut intégrée et cohérente, de manière à ce que la spin-off puisse être suivie et aidée tout au long de son existence.

Soucieuse de refléter cette démarche « longitudinale », la présente brochure s'ouvre par une explication du programme « Spin-Off In Brussels » (SOIB) qui, en amont, finance des recherches scientifiques dont la commercialisation des résultats constitue la vocation de toute spin-off. Après cette phase pré-incubatoire, il sera temps d'exposer les spécificités de l'offre de chacun des six incubateurs en Région bruxelloise. Enfin, les différentes structures régionales de support seront passées en revue (IRSIB, ABE, SRIB, SDRB), en ce et y compris dans la phase de sortie de la structure d'incubation et d'installation durable en Région bruxelloise. Et puisqu'il arrive souvent qu'un dessin soit aussi parlant qu'un long discours, la brochure se termine par un vaste tableau synoptique reprenant cette chaîne dynamique de création de valeurs.

A vous de jouer maintenant !

Benoît Cerexhe,
Ministre bruxellois de l'Économie,
de l'Emploi et de la Recherche scientifique

— Spin-Off In Brussels

Au départ de toute spin-off, il y a une recherche scientifique dont les résultats vont, après un lent processus d'adaptation, être transformés en produit destiné à la commercialisation. Par conséquent, il serait peu efficace de soutenir la phase d'incubation des spin-offs sans, en amont, stimuler cette activité de recherche qui est à la base de la chaîne de création de valeurs. Telle est, précisément, l'ambition du nouveau programme "Spin-Off in Brussels". Celui-ci a pour objectif la transposition de résultats issus de la recherche scientifique fondamentale en des applications concrètes en vue de la création de nouvelles entreprises dans la Région de Bruxelles-Capitale. Ces projets doivent impérativement fournir à terme un apport positif au développement de l'économie régionale et de l'emploi. Dès lors ne seront pris en considération que les projets qui mettent clairement cet objectif en évidence.

Concrètement, ce programme financera des chercheurs (porteurs d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type long) afin qu'ils montent et développent un projet de spin-off au départ de leurs résultats. Le programme s'adresse aussi bien aux spin-offs académiques (qui proviennent des universités ou des hautes écoles) qu'aux spin-offs industrielles (issues des entreprises ou des centres de recherche collective), avec priorité aux premières nommées. Par ailleurs, une autre priorité sera accordée aux bénéficiaires qui ont développé, au sein de la Région de Bruxelles-Capitale, des activités de recherche ayant un lien avec le projet de spin-off.

Le soutien qui peut être obtenu via ce programme couvre une période de 2 ans. Cette période peut être prolongée de 2 ans pour une spin-off académique et de 1 an pour une spin-off industrielle. Tout bénéficiaire doit s'engager à créer et à maintenir la nouvelle entreprise dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Pour les spin-offs académiques, l'implication des interfaces universitaires est obligatoire dans l'élaboration du dossier. L'interface apporte son aide pour la mise sur pied du plan d'accompagnement et de formation et veille à ce que les objectifs économiques du projet soient pris en compte. L'interface peut éventuellement s'adjoindre un « parrain » qui guidera le chercheur pour les aspects de valorisation économique du projet. Les « parrains » peuvent être issus du monde économique (industrie ou incubateur) ou financier (fonds de capital à risque, « business angels »). Pour les spin-offs industrielles, les bénéficiaires sont libres de choisir un parrain ou d'y renoncer.

Le subside attribué au bénéficiaire (université, haute école, centre de recherche ou entreprise) couvre, pour les deux premières années, le salaire du chercheur, les frais de fonctionnement en rapport avec le projet concerné, les frais généraux, un budget permettant au chercheur de suivre une formation (orientée sur la gestion d'entreprise) ainsi qu'un budget d'accompagnement permettant au chercheur de faire appel aux services d'un conseiller externe (pour l'élaboration d'un plan d'affaires et pour la recherche de capitaux pour la nouvelle entreprise). A partir de la troisième année du projet, ces deux derniers postes ne sont plus pris en compte mais, en revanche, un financement complémentaire est prévu, qui offre au chercheur la possibilité soit de faire appel à la collaboration d'un alter ego (avec formation économique) en vue de former un tandem qui prépare la constitution de la future entreprise, soit de faire appel à un consultant extérieur qui pourra le conseiller pour les aspects économiques et de management liés à la création de la spin-off.

Pour les projets des spin-offs académiques, le subside couvre 100% de ces coûts ; pour ceux des spin-offs industrielles, 75% des dépenses sont couvertes.



En 2007, les projets devront être introduits en septembre. Pour chaque projet recevable, l'IRSIB organise un jury ad hoc en charge de l'évaluation. Ce jury est constitué d'experts scientifiques ainsi que d'un expert issu du secteur économique et/ou d'un expert dans la création d'entreprises. Cette évaluation se fait sur la base de l'analyse des documents introduits et d'un interview par le jury. Le projet est défendu par le chercheur, accompagné de son promoteur, et, le cas échéant, de son parrain. La sélection des projets est effectuée par la Région, sur proposition de l'IRSIB, sur la base des résultats de l'évaluation par les jurys.



Welcome to Innovation World

Solvay ouvre aux start-ups son plus grand site de Recherche et de Développement.

La démarche de Solvay Research & Technology s'inscrit pleinement dans les objectifs que soutiennent à la fois l'Union européenne et la Région de Bruxelles-Capitale, en favorisant la R&D au sein de petites entreprises prometteuses, vecteurs de nouvelles activités industrielles.

Pour permettre aux start-ups de se consacrer à leur métier de base, Solvay Research & Technology offre des espaces de recherche, l'appui nécessaire à leur activité, des conditions d'hébergement particulièrement favorables pour une période de deux ans et ce, dans le cadre d'une convention où la start-up conserve toute son indépendance et ses droits de propriété sur ses recherches.

L'initiative est inédite : le centre de Recherche principal d'un groupe mondial, leader dans ses domaines, en chimie, matières plastiques et pharmacie, soutient et encourage les efforts de recherche aux frontières de ses activités.

Solvay Research & Technology, édifié au nord-est de Bruxelles, en bordure du ring et à proximité de l'aéroport, situé dans un parc de 22 hectares, emploie près de 1000 chercheurs et technologues du groupe Solvay et de ses partenaires, sur 120.000 m² de laboratoires, bureaux et ateliers.

Start-up

Solvay Research & Technology met à disposition :

- des services analytiques rassemblant les savoirs et les équipements les plus modernes pour l'analyse qualitative et quantitative ;
- un département de « process engineering » spécialisé dans la conception et l'évaluation technique et économique d'installations pilotes et de production industrielle ;
- une équipe importante d'experts en mise en œuvre des matières plastiques, en évaluation des propriétés et des objets finis ;
- une infrastructure d'accueil moderne mettant à disposition des salles de réunion et de vidéo-conférences, des parkings sécurisés, etc ;
- des services techniques en gestion des bâtiments, des équipes de montage (électriciens, informaticiens, mécaniciens, conseillers en sécurité et hygiène, etc) indispensables au bon fonctionnement de cet ensemble ;
- des services annexes contribuant à renforcer la qualité de vie et la convivialité sur le site tout en facilitant le travail du chercheur: restaurant d'entreprise, sandwicherie, salle de fitness, crèche, etc ;
- un département de documentation ayant accès à des banques de données mondiales ainsi qu'une bibliothèque scientifique très complète ;
- des laboratoires d'études de matériaux et de corrosion
- un département d'experts en propriété intellectuelle qui, à l'échelle mondiale, rédige et gère les brevets dans tous leurs aspects ;
- des spécialistes en automation, régulation et informatique de procédé ;
- une équipe en charge de la protection des marques, et de la concession et l'achat de licences.



Solvay Research &
Technology
M^{me} Carine Demeyer
Rue de Ransbeek, 310
1120 Bruxelles
T +32 2 264 24 89
F +32 2 264 32 45
Innovation.World@
Solvay.com
www.solvay.com



Tweebeeek II – Plug & Play, un nouvel incubateur géré par la SDRB

Le site Tweebeeek, géré par la SDRB, est situé sur le territoire de la commune de Bruxelles (Neder-Over-Heembeek) et jouit d'une situation idéale pour les entreprises.

Aisément accessible en voiture – 5 minutes du Ring de Bruxelles- ou en transports en commun – bus n°47 et 57, il est aussi très proche du parc scientifique Mercator et du site de Solvay Research & Technology.

Tweebeeek a déjà séduit plusieurs sociétés qui y exercent diverses activités.

La SDRB a rénové un des bâtiments implantés sur le site afin d'en faire un incubateur destiné à l'hébergement provisoire de spin-offs issues du monde académique bruxellois.



Dans l'attente de la mise en fonction des nouveaux incubateurs ICAB et EUROBIOTEC, 1.200 m², répartis sur deux étages, seront réservés à l'accueil transitoire de spin-offs dont l'activité est axée sur la production de biens immatériels.

Les spin-offs qui s'installeront sur ce site bénéficieront de l'accompagnement technique et managérial de l'incubateur soutenant leur projet (ICAB, Eurobiotec, EEBIC, incubateur UCL).

Tweebeeck II offre aux futurs entrepreneurs un environnement de travail convivial et stimulant dans des locaux complètement rénovés par la SDRB en 2006.

Quatorze modules pré-équipés de 30 à 85 m², accessibles aux personnes à mobilité réduite, ont été conçus pour répondre immédiatement aux besoins des spin-offs et s'adapter aisément à leurs exigences.

Les entreprises auront accès à des salles de réunion et cuisines communes, et disposeront également de places de parkings.

La SDRB assurera la gestion locative du bâtiment, en lien avec le syndicat en charge de l'ensemble du site. Un système de contrôle des consommations individuelles sera mis en place pour l'électricité, le chauffage et la téléphonie.

SDRB
M^{me} Greet Vermeulen et
M. Marc Renson
Rue Gabrielle Petit, 6
1080 Bruxelles
T +32 2 422 51 11
F +32 2 422 50 53
gvermeulen@sdrb.
irisnet.be
mrenson@sdrb.irisnet.be
www.sdrb.be



Créé en 1992 sous l'égide de la SDRB et de l'Université Libre de Bruxelles, EEBIC (Erasmus European Business & Innovation Center) met depuis de nombreuses années ses compétences aux services de projets et d'entreprises à caractère innovant et de nombreuses spin-offs universitaires. EEBIC est une plate-forme d'accompagnement complète: de la validation technologique jusqu'à l'hébergement en passant par l'étude de marché, le business planning, la structuration financière, l'identification et la négociation avec des partenaires financiers et industriels.

Depuis 1999, EEBIC dispose de son propre réseau d'investisseurs privés, "Business Angels Connect", qui permet de trouver le financement adéquat pour des jeunes entreprises en croissance. EEBIC propose également des solutions de capitalisation plus structurées via son fonds d'investissement "Sherpa Invest", qui prend des participations dans des jeunes entreprises en croissance.

L'équipe d'EEBIC est composée d'une dizaine de personnes expérimentées (entrepreneurs, consultants, staff). Le réseau d'experts EEBIC renforce l'équipe en matière juridique (droit des sociétés, droit financier, fiscalité, conventions d'actionnaires, brevets...) et scientifique (ICT, biotechnologie, agro-alimentaire, ...). EEBIC s'est également construit des relations solides avec les banques, les venture capitalists, les institutions publiques, tant d'acteurs incontournables lors de la création ou le développement d'une entreprise.

EEBIC propose des modules de bureaux, des laboratoires, des ateliers prêts à l'emploi et aussi des unités pré-aménagées qui répondent aux besoins immédiats et aux exigences de croissance des jeunes entreprises. Les locaux sont complétés par une infrastructure communautaire adéquate et complète comprenant des salles de réunion, une cafétéria et des services tels que la mise à disposition de matériel de communication et d'une infrastructure IT complète, sécurisée et performante. Autant de services à la carte.

EEBIC héberge en permanence une trentaine d'entreprises. Au cours de ces cinq dernières années, EEBIC a conseillé plus de 200 équipes d'entrepreneurs et est intervenu dans la création et la capitalisation de plus de 50 entreprises et la constitution de 15 spin-offs universitaires.

EEBIC est le partenaire de la création d'entreprise innovante !



EEBIC – Erasmus
European Business and
Innovation Center
M^{me} Cecile Broekhoven
Av. Joseph Wybran 40
1070 Bruxelles
T +32 2 529 58 11
F +32 2 529 59 11
cbr@eebic.be
www.eebic.be



Eurobiotec Brussels SA est un incubateur biotechnologique dont le siège est établi dans un parc de recherche situé à Bruxelles au milieu de centres de formation de renom.

Eurobiotec Brussels SA a été créée en 2005 en vue de soutenir les spin-offs et start-ups et ce, grâce à son expertise interne, son réseau international et ses installations biotechnologiques pilotes.

Les spin-offs sont de petites entités (de 1 à 10 personnes) issues du monde académique qui mettent au point une idée originale, fruit d'une recherche classique de base.

Les start-ups sont de petites entités industrielles ou départements d'une grande entreprise (diversification). Elles mettent au point une idée originale née au sein de l'entreprise ou provenant d'une analyse de marketing.



Concrètement, Eurobiotec Brussels SA, incubateur biotechnologique créé pour apporter un soutien aux spin-offs et start-ups issues de ce domaine spécifique, se concentre sur deux activités principales : l'incubation et la validation de nouveaux procédés. Ce projet a été introduit par des équipes scientifiques d'Instituts de Recherche et d'universités et est subventionné par la Région de Bruxelles-Capitale.

Dans le cadre de son activité d'incubateur, Eurobiotec Brussels offre une combinaison de bureaux et de laboratoires équipés de services totalement intégrés ainsi qu'un accompagnement managérial et technologique personnalisé.

Dans le cadre de la validation de procédés, Eurobiotec Brussels documente et optimise les nouveaux processus biotechnologiques faisant usage de la chaîne principale « fermentation -> purification -> formulation ». Ses installations biotechnologiques forment une plateforme pilote GLP de haute qualité composée de quatre lignes de fermentation LS2 (jusqu'à 750l), deux lignes de purification de protéines ainsi que des installations pour la formulation sèche.

Eurobiotec Brussels appartient à la nouvelle génération d'incubateurs biotechnologiques. Elle offre des laboratoires entièrement équipés disposant d'installations et de services spécifiques, des conseils technologiques destinés au développement des spin-offs et start-ups ainsi que l'usage d'une plateforme pilote pour tout développement ultérieur.

Eurobiotec SA
Adresse sociale :
Allée de la Recherche, 4
1070 Bruxelles
Adresse administrative :
Campus CERIA
Av. Emile Gryson, 1 (bât2)
1070 Bruxelles
D' Jean-Paul Simon
T +32 2 526 73 92 ou
+32 526 73 91 ou
(secrétariat)
+32 526 73 70
F +32 2 526 73 88
info@eurobiotec.be
www.eurobiotec.be

Au printemps 2008, le nouveau centre d'incubation ouvrira ses portes sur le site Arsenal, tout près du campus de la VUB à Etterbeek. ICAB s'est donné pour mission de stimuler la croissance et le développement des jeunes entreprises de technologie. ICAB est un portail « one-stop » pour les entrepreneurs désireux de créer une société et/ou qui veulent sonder le secteur de l'information et de la communication (ICT).

Par la stimulation de synergies intellectuelles et du réseautage, l'ICAB (Incubatiecentrum Arsenaal Brussel) entend créer un climat dynamique pour les jeunes entrepreneurs créatifs, propice au développement de nouvelles idées pour donner naissance à des entreprises aux activités fructueuses. L'ICAB est avant tout générateur d'affaires : les « techno-starters » peuvent faire appel à lui pour un soutien logistique et opérationnel et pour un ensemble de services stratégiques en vue de mettre une affaire qui marche sur les rails.



ICAB donne un coup de pouce aux idées, aux projets ou aux initiatives en proposant un coaching interne et un savoir-faire externe. Ses contacts privilégiés avec l'université lui permettent d'offrir un accès à la recherche de pointe académique et appliquée ainsi qu'à l'excellence.

Épaulée par plusieurs partenaires de choix et un vaste réseau de conseillers juridiques et financiers, l'ICAB est en mesure de garantir le meilleur soutien aux entreprises. L'ICAB travaille en étroite collaboration avec le Technology Transfer Interface de la Vrije Universiteit Brussel, la Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale, l'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise et l'Institut d'encouragement de la Recherche Scientifique et de l'Innovation de Bruxelles (IRSIB) et peut ainsi proposer des solutions à tout problème lié au lancement ou au développement d'une entreprise.

ICAB est une joint venture entre la Vrije Universiteit Brussel, la Région de Bruxelles-Capitale, la Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale et le secteur privé. IMEC, Palladium Group, KBC Bank, Ethias et le Brussels I3 Fund, le fonds de capital à risque de la Vrije Universiteit Brussel, y participent également.

ICAB NV
Bd de la Plaine 2
1050 Bruxelles
M. Marnix Housen
T +32 2 629 19 09
F +32 2 629 36 40
info@icabruelles.be
www.icabruelles.be

The UCL logo is displayed in a large, bold, dark blue, sans-serif font.

Le « 83 avenue Mounier »

Lieu d'échange interuniversitaire et interdisciplinaire, ce bâtiment accueille des sociétés de recherche et développement, principalement actives dans les domaines de la santé humaine et de l'oncologie, et employant globalement plus de 180 personnes.



Avec une surface totale de 5850 m² et cinq niveaux de locaux aménagés, aussi bien en bureaux qu'en laboratoires, il a attiré de nombreuses sociétés intéressées par la proximité de l'Université : International Life Sciences Institute, FMC BioPolymer, Federation of European Cancer Societies, European Society for Therapeutic Radiology and Oncology, National Cancer Institute, European Organization for Research and Treatment of Cancer, European Society of Surgical Oncology, European Oncology Nursing Society.

Propriété de la Région (SDRB), le bâtiment est géré par l'UCL. Une commission mixte SDRB / UCL se charge de l'agrégation de toute société souhaitant s'établir dans l'incubateur.

Adresse : avenue Mounier, 83 – 1200 Bruxelles

UCL – Administration
des Domaines
Promenade de l'Alma 31
1200 Bruxelles
M. Etienne Guisset
T +32 2 764 41 64
F +32 2 764 41 66
guisset@dom.ucl.ac.be
www.parc.ucl.ac.be/fr/
index.html



AGENCE BRUXELLOISE
POUR L'ENTREPRISE

Véritable portail de l'entreprise à Bruxelles, l'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise (ABE) s'adresse tant aux porteurs de projets qu'aux indépendants, professions libérales, PME, créateurs d'entreprises, start-ups innovantes ou investisseurs étrangers qui veulent démarrer ou développer une activité économique ou innovante en Région de Bruxelles-Capitale.

Des informations utiles ...

A l'ABE, tout porteur de projet ou entreprise peut trouver, gratuitement et à un seul endroit, toute l'information dont il a besoin pour l'aider à créer ou à développer ses projets : les démarches administratives, les aides publiques, le financement, l'implantation, les règlements d'urbanisme ou d'environnement, ...

Un accompagnement sur mesure ...

Au-delà de la fourniture d'informations, l'ABE peut également accompagner les entreprises et les entrepreneurs dans la structuration et le développement de leurs projets à contenu technologique ou innovant, en particulier dans cinq secteurs prioritaires : la santé, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les technologies environnementales, l'agro-alimentaire et les activités industrielles.

Cet accompagnement peut aider l'entreprise ou l'entrepreneur de différentes façons :

- rechercher de l'information stratégique (état de l'art, concurrence, études de marché, ...);
- mettre à disposition sa connaissance du secteur pour aider à structurer le projet et à trouver les partenaires adéquats;
- valider le projet, tant sur le plan technologique que commercial;
- examiner les possibilités de protection de la propriété industrielle (choix de filière, étude d'antériorité, ...);
- aider à élaborer le plan d'affaires et le plan financier; rechercher des investisseurs (capital à risque, crédits bancaires, business angels,...);
- aider à monter et à financer des projets de recherche ou de développement technologique (recherche de collaborations, préparation de dossiers, ...);
- mobiliser les aides publiques les plus appropriées: identifier les aides applicables, informer sur les procédures et conditions d'octroi, conseiller dans l'élaboration des dossiers.

En outre, quel que soit le secteur d'activité, l'ABE peut également aider tout acteur économique bruxellois à :

- rechercher des partenaires stratégiques à l'étranger via le réseau des Centres Relais Innovation dont l'ABE est membre (Brussels IRC);
- monter ou participer à un projet de R&D européen: identifier les opportunités, rechercher des partenaires, aider à constituer les dossiers;
- trouver une localisation adaptée à son activité (parc scientifique, incubateur, bâtiment industriel, terrain, ...) et obtenir les permis d'urbanisme et d'environnement nécessaires.



Agence Bruxelloise
pour l'Entreprise
M. Pierre Van Antwerpen
Tour & Taxis
Av du Port, 86c bte 211
1000 Bruxelles
T +32 2 422 00 20
F +32 2 422 00 43
info@abe.irisnet.be
www.abe.irisnet.be



L'Institut d'encouragement de la Recherche Scientifique et de l'Innovation de Bruxelles a pour mission la promotion et le soutien de la recherche scientifique et de l'innovation technologique en Région de Bruxelles-Capitale. Dans le cadre de cet objectif, l'IRSIB finance des projets de R&D réalisés par les entreprises :

- recherche industrielle de base: subside de 50 à 75% du coût du projet;
- développement préconcurrentiel axé sur la réalisation ou l'amélioration d'un produit ou procédé: subside de 25 à 50% du coût du projet ou avance remboursable de 40 à 65% du coût du projet;
- étude de faisabilité technique préalable à un projet de recherche industrielle ou de développement préconcurrentiel (uniquement pour les PME): subvention de 75% ou 50% (maximum 125.000€) du coût de l'étude (conduite dans une université, haute école ou centre de recherche collectif);
- dépôt et maintien de brevets issus de projets financés par la Région (uniquement pour les PME): 60 ou 35% (période de max. 3 ans).



La procédure consiste en :

- introduction d'une demande en réponse à un appel à projets sauf pour les TPE (max. 10p.) pouvant introduire une demande à tout moment si le budget du projet est inférieur à 300.000€;
- analyse du projet par l'IRSIB;
- évaluation par un collège d'experts (pour recherche industrielle de base);
- décision par le Gouvernement sur proposition du Ministre en charge de la Recherche Scientifique;
- convention Région-Entreprise avec droits et obligations des partenaires.

Les critères d'évaluation sont:

- le caractère innovant du projet;
- la qualité du programme;
- la compétence de l'équipe;
- l'adéquation programme/budget;
- la capacité de l'entreprise d'apporter sa quote-part financière
- la valorisation potentielle en Région Bruxelloise.

IRSIB
M^{me} Claude May
Domaine Latour de
Freins
Rue Engeland 555
1180 Bruxelles
T + 32 2 600 50 34
F + 32 2 600 50 47
info@irsib.irisnet.be
www.irsib.irisnet.be



La SDRB a pour mission d'épauler les entreprises dans leurs besoins immobiliers afin de garantir leur localisation en Région de Bruxelles-Capitale.

Notre rôle est donc de comprendre vos besoins en immobilier et – tout au long de l'évolution de votre entreprise – d'y répondre avec des infrastructures adéquates.

Une jeune entreprise a besoin de flexibilité. Tenant compte des impératifs de votre activité, nous étudierons avec vous des solutions adaptées, dans des bâtiments appartenant à la SDRB, soit en recherchant des bâtiments adéquats dans le patrimoine industriel privé.



Plus tard, votre évolution nécessitera peut-être la construction d'un bâtiment sur mesure. Dans ce cas, la SDRB peut mettre à disposition des terrains industriels. Actuellement, la SDRB héberge ainsi plus de 200 entreprises sur ses sites, représentant 14.400 emplois.

Mais le rôle de la SDRB ne s'arrête pas là : afin de réaliser votre projet immobilier, nous vous accompagnons effectivement auprès des différentes instances régionales pour les démarches administratives d'obtention de permis, d'aides, de financement, etc...

Pour vous aider dans vos recherches de biens immobiliers, la SDRB a développé un moteur de recherche sur Internet, www.inventimmo.be, qui met en carte l'ensemble des terrains et bâtiments disponibles à des fins économiques dans la Région.

Quel que soit votre besoin en immobilier professionnel, la SDRB est votre partenaire pour votre installation dans la Région de Bruxelles-Capitale.

SDRB
M. Hugues Verbrouck
Rue Gabrielle Petit 6,
1080 Bruxelles
T +32 2 422 51 11
commercial@sdrb.be
www.sdrb.be







La Société Régionale d'Investissement de Bruxelles et ses filiales (Brustart, Brusoc et B2E–Bruxelles PME) interviennent pour soutenir financièrement la création, la réorganisation, l'expansion ou la transmission d'entreprises privées situées en Région de Bruxelles-Capitale.

La S.R.I.B. a été conçue comme une société d'investissement à vocation généraliste, la grande majorité des secteurs économiques étant ouverte à ses interventions. Une attention particulière est néanmoins portée aux secteurs porteurs d'innovation ; ainsi un quart des investissements réalisés en 2005 par la SRIB et ses filiales concerne le secteur des nouvelles technologies de l'information et celui de la santé.

Bien plus qu'un simple partenaire financier, la S.R.I.B. vous aide, vous conseille et vous informe tout au long du développement et de la croissance de votre entreprise. La S.R.I.B. avec ses filiales investissent par ailleurs dans les entreprises bruxelloises à tous les stades de leur développement.

Nous offrons :

	Financement des sociétés en croissance et des transmissions d'entreprises. Les interventions prennent généralement la forme d'investissement en capital (participation minoritaire) ou de prêts à long terme.
	Brustart est spécifiquement orientée vers les jeunes entreprises de la Région bruxelloise en phase de création ou ayant moins de 5 ans d'existence. Brustart soutient également l'innovation technologique via le fonds de seed-capital, créé en novembre 1998 par la Région Bruxelloise.
	Brusoc, acteur de développement de l'économie sociale et locale, s'adresse également aux indépendants et aux micro-entreprises. Brusoc propose trois formes de financement: → Indépendants établis en zone Objectif II - micro-crédit → Sociétés établies en zone Objectif II - fonds d'amorçage → Projets d'économie sociale – prêt subordonné
	B2E – Bruxelles PME, fruit d'un partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement, cofinance aux côtés des organismes bancaires les investissements des PME établies dans la Région. B2E peut cofinancer jusqu'à 50% du crédit d'investissement sollicité par la PME

Fonds Bruxellois de Garantie

En 2003, le contrat de gestion des activités du Fonds Bruxellois de Garantie a été confié à Brufonds, société momentanée entre la S.R.I.B. et le Fonds de Participation. La S.R.I.B. gère le front office (traitement des nouvelles demandes et communication du Fonds) tandis que le Fonds de Participation se charge du back office (gestion des contentieux, informatique, lettres de décisions du conseil...).

Le Fonds Bruxellois de Garantie permet aux P.M.E. et aux professions libérales d'accéder plus aisément aux crédits bancaires grâce à la garantie de la Région de Bruxelles-Capitale. En effet, l'entreprise ou l'indépendant ne dispose pas toujours de garanties réelles ou personnelles suffisantes pour obtenir un crédit auprès de sa banque.

SRIB

M^{me} Iseut Collin

Rue de Stassart, 32

1050 Bruxelles

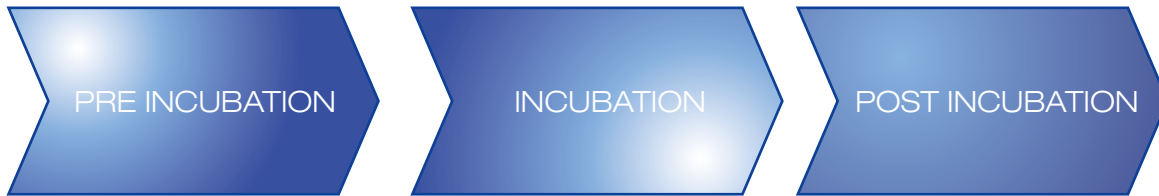
T +32 2 548 22 11

F +32 2 511 90 74

i.collin@srib.be

www.srib.be

■ La chaîne de création de valeurs



Création de la spin-off

Financement de la recherche académique : Spin-Off In Brussels (SOIB)

Aides et conseils pour démarrer l'entreprise : ABE

Hébergement de la spin-off

Structures d'incubation : ICAB, Eurobiotec, Eebic, incubateur UCL, Solvay et Tweebeeck

Recherche de fonds : SRIB

Accompagnement pour la constitution de dossiers d'aide publique : ABE

Financement des projets de recherche : IRSIB

Développement de la spin-off en dehors des incubateurs

Recherche de terrains : SDRB

Financement de projets de recherche : IRSIB